



Genève, le 15 janvier 2015

## Communiqué de presse

### **Le salaire brut médian atteint 7 510 francs à Genève en 2012**

**En 2012, le salaire mensuel brut médian (standardisé à 40 heures de travail hebdomadaire) versé dans le canton de Genève se fixe à 7 510 francs, en hausse de 3,7 % (en termes nominaux) par rapport à 2010. Le salaire des hommes s'élève à 7 770 francs (+ 4,5 % par rapport à 2010), tandis que celui des femmes est de 7 238 francs (+ 2,8 %).**

Dans le secteur privé, le salaire mensuel brut médian s'élève à 7 042 francs (+ 3,9 % par rapport à 2010). Il est de 8 666 francs dans le secteur public (+ 3,1 % par rapport à 2010). L'écart entre secteurs privé et public s'explique principalement par une différence de structure, la part d'emplois exigeant un niveau de formation élevé étant plus importante dans le secteur public.

Dans le secteur privé, un peu plus de mille francs séparent, en 2012, le salaire médian des Suisses (7 708 francs) de celui des étrangers (6 663 francs). Par rapport à 2010, les salaires progressent de manière plus marquée pour les Suisses (+ 6,1 % contre + 3,6 %).

Au sein des salariés étrangers, les niveaux de rémunération varient sensiblement en fonction du type de permis. Ainsi, les titulaires d'un permis de séjour (permis B ; 7 192 francs) ont des salaires plus élevés que les titulaires d'un permis frontalier (permis G ; 6 703 francs) ou d'établissement (permis C ; 6 447 francs). Ces écarts s'expliquent en grande partie par des différences de profil socioprofessionnel. A titre d'exemple, les titulaires de permis B sont plus souvent diplômés d'une université et plus souvent employés dans des branches économiques fortement rémunératrices que les détenteurs d'autres types de permis.

Les 10 % des salariés du secteur privé ayant les plus fortes rémunérations gagnent plus de 15 215 francs par mois, soit une augmentation de 5,5 % par rapport à 2010. A l'autre extrême, le salaire mensuel brut des 10 % les moins payés est de 4 153 francs ou moins. Ce chiffre reste quasi stable en deux ans (+ 0,5 %). Les disparités salariales s'accroissent ainsi dans le secteur privé.

Alors que le salaire mensuel brut médian versé par les entreprises privées franchi la barre des 7 000 francs en 2012 à Genève, il dépasse pour la première fois les 6 000 francs à l'échelon du pays (6 118 francs). En deux ans, le salaire médian dans l'ensemble du secteur privé suisse s'accroît de 3,2 %, soit une progression légèrement moindre que celle enregistrée à Genève.

#### **Pour en savoir plus**

*Enquête suisse sur la structure des salaires à Genève, résultats 2012.* Informations statistiques n° 1, OCSTAT, Genève, janvier 2015 (4 pages).

Publication gratuitement téléchargeable à l'adresse internet :

[http://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=03\\_04](http://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=03_04)